

CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

Séance du 3 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois du mois de juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

Présents :

LUYTON Jacques, maire
PEYTEL Jean-Jacques, premier adjoint
TRAVERSE Xavier, deuxième adjoint
ALLEMAND Antoine, conseiller
ARGAUD Laurent, conseiller
DEJARDIN Caroline, conseillère
DUTOUR Nathalie, conseillère
DUTOUR Pierre, conseiller
FOURNON Chantal, conseillère
HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillère
ROUSSET Philippe, conseiller

Absents :

MAZOYER Rémi, conseiller
MOURROZ Sandrine, conseillère

Absentes excusées :

BOURDIN Ghislaine, conseillère, pouvoir à LUYTON Jacques
VINCENT Jacqueline, conseillère, pouvoir à FOURNON Chantal

LISTE DES DELIBERATIONS :

- **2023-014**
Objet : Révision du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).
Nature du vote : 13 pour.
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2023-015**
Objet : Subventions aux associations 2023.
Nature du vote : 12 pour (1 déport).
Décision : Adoptée à l'unanimité.
- **2023-016**
Objet : Subvention exceptionnelle école.
Nature du vote : 10 pour, 3 abstentions.
Décision : Adoptée à la majorité.

Le Maire,
Jacques LUYTON



Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques PEYTEL